

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or**

Séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2025 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Madame Cyrielle VILLANI

Convocation envoyée le 6 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de votants : 29

Nombre de présents : 23 Nombre de procurations : 6

Pour : 29 Contre : Abstention :

Membres présents

Mme Céline TONOT	M. Luc LE LORC'H	M. Jonas MOUNDANGA
M. Jean-Marc RETY	Mme Monique ISSAD	Mme Leïla BELKAID
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	M. Christophe SAGE	Mme Hélène MARTEEL
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Patricia QUELIN	Mme Anne MILLOT
M. Christian BOUCASSOT	Mme Fabienne VION	Mme Cyrielle VILLANI
M. Pierre BERTRAND	M. Gaëtan GUERMONPREZ	M. Fernando NOVO
Mme Béatrice SIMON	M. Jean-Louis MERZAUX	Mme Valérie GRANDET
M. Christian CHEVREUX	Mme Myriam HENNEQUIN	

Membres absents

Mme Florence BIZOT (pouvoir à Mme Béatrice SIMON)	M. Franck LOUIS (pouvoir à Mme Fabienne VION)
M. Jean-Luc JONCOUR (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT)	M. Samir ASGASSOU (pouvoir à M. Jonas MOUNDANGA)
M. José ALMEIDA (pouvoir à Mme Céline TONOT)	Mme Élise GOURMELEN (pouvoir à Mme Anne MILLOT)

N° 2025-088 : Demande d'aide au SEAM pour la partothèque du CRC

Madame la Maire rappelle que le Conservatoire à Rayonnement Communal de la Ville de Longvic a pour mission d'offrir à leurs élèves un large accès aux œuvres musicales éditées sous forme de partitions papiers et sa partothèque ainsi qu'à travers la copie privée numérique graphique.

La Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM) est l'organisme de gestion collective pour la reprographie de musique (photocopies de musique imprimée) et pour certains droits numériques (copie privée, numérique pour l'enseignement, base de paroles de chansons) de la musique graphique.

Depuis 2009, la SEAM propose une aide financière aux écoles & conservatoires de musique pour aider à offrir à leurs élèves, sous certaines conditions, un accès plus large aux œuvres musicales éditées en finançant l'achat de partitions grâce aux fonds issus de la copie privée numérique graphique.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de la Ville de Longvic souhaite déposer une demande d'aide de 1 000 € auprès de la SEAM afin d'enrichir sa partothèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE une aide de 1 000 € auprès de la SEAM afin d'enrichir sa partothèque,

CHARGE Madame la Maire de tout acte en ce sens.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS